



## Droits au RSA arrêtés, suspendus

Par **santelli yves**, le **02/07/2018** à **12:21**

titulaire du RSA, et marié depuis le 2 février 2018, et j'ai déclaré mon changement de situation auprès de la CAF, et ce vendredi, je reçois un courrier de la CAF, qui me dit que mes droits sont supprimés ;

"le 27 juin 2018,

Nous n'avons pas reçu votre déclaration trimestrielle de ressources pour les mois de MARS, AVRIL et MAI. En attendant, votre Prime d'activité est supprimée. Déclarez au plus vite vos ressources.

Nous n'avons pas reçu votre déclaration trimestrielle de ressources pour les mois de MARS, AVRIL et MAI. En attendant, votre Revenu de solidarité active (Rsa) et éventuellement votre Prime d'activité (Ppa) sont supprimés. Déclarez au plus vite vos ressources. Nous avons donc étudié vos droits. Ils changent à partir du 01.06.2018. En fonction des éléments connus de votre dossier, vous n'avez droit à aucune prestation mensuelle."

or ne pouvant le faire en ligne, car ayant déclaré mon mariage, le système, n'ayant pas encore validé mon épouse, j'ai déclarés ces droits de manière manuscrite, et en main propre à l'accueil CAF local.

et la CAF a accusé réception de mes déclarations le 15 Juin 2018..comme confirmé sur mon compte en ligne.

donc j'ai bien déclaré mes ressources trimestrielles...

Ayant parlé avec une technicienne ce jour, elle me dit qu'ils attendent des documents de ma part, concernant mon épouse qui n'est pas encore en France, car nous attendons la légalisation du mariage afin qu'elle me rejoigne, et que je ne peux leur fournir que la version digitale de son passeport et de son acte de naissance intégral, n'ayant pas le document original et ne pouvant le faire traduire, sans l'original, ils persistent à dire que je ne toucherais aucun droit dans l'attente et me conseille d'aller voir une assistante sociale pour une aide exceptionnelle ou "un prêt", texto.....

Je n'ai rien fait d'autre que déclarer mon changement de situation et mes déclarations trimestrielles en tant et en heure, et je me retrouve sans ressources et obligé de mendier...et de mobiliser les services sociaux de mon village et ville la plus proche, pour pouvoir subsister..

Il me semble que le serpent se mord la queue...la CAF est censée aider les allocataires et non pas les mettre dans une situation encore plus précaire ??? et leur donner comme solution d'aller demander de l'aide à d'autres services sociaux, et à mettre l'allocataire en difficultés

financières, et sans revenus aucuns, alors qu'il n'a rien à se reprocher.....

Malgré mes explications, aucune autre solution n'est proposée par la CAF du Gard. et ce malgré ma bonne foi, et l'envoi des scans des documents originaux, qui sont les seuls éléments que je peux leur faire parvenir avant la venue de mon épouse en France.

que dois je faire ?

Je ne peux traduire les documents qu'ils me demandent, n'ayant pas d'originaux avec moi, et je me retrouve sans droits ni revenus en attendant...

Par **coco 974**, le **03/07/2018** à **08:10**

rsa supprime

j ai cru avoir declarer en ligne le 1 juin et lors de l ouverture le 2 juillet j ai vu que je ne l avait pas fait du coup je les fait ce jour et en parcourant mon dossier courrier j ai vu qu il mon supprime le rsa et que je doit declarer quand meme ce qui est fait du coup je ne sais pas quoi faire. je vais aller voir dans une structure la dame de la caf .

du coup est ce qu il vont me retablir le rsa ?

que doit je faire ? c est la premiere fois que sa m arrive et je ne c est pas trop me servi de l ordi

si quelqu n a eu le meme souci peut il me renseigne merci par avance

Par **coco 974**, le **03/07/2018** à **08:10**

rsa supprime

j ai cru avoir declarer en ligne le 1 juin et lors de l ouverture le 2 juillet j ai vu que je ne l avait pas fait du coup je les fait ce jour et en parcourant mon dossier courrier j ai vu qu il mon supprime le rsa et que je doit declarer quand meme ce qui est fait du coup je ne sais pas quoi faire. je vais aller voir dans une structure la dame de la caf .

du coup est ce qu il vont me retablir le rsa ?

que doit je faire ? c est la premiere fois que sa m arrive et je ne c est pas trop me servi de l ordi

si quelqu n a eu le meme souci peut il me renseigne merci par avance